

Entretien avec Sophie Bertrand, psychologue de l'éducation nationale

Pourriez-vous présenter votre fonction ?

En tant que psychologue de l'éducation nationale, je mets en application une politique publique qui vise l'accès aux diplômes de 100 % d'une classe d'âge en vue d'une insertion professionnelle et sociale réussie.

Pour cela, il faut travailler à la bonne adaptation des élèves au sein des établissements et parfois envisager des procédures d'affectation complexes (ex : passerelles) toujours dans un souci d'équité de traitement des demandes.

Quel a été votre parcours personnel pour accéder à ce métier ?

À la suite d'un stage réalisé en centre d'information et d'orientation (CIO) dans le cadre de mon master de psychologie, j'ai découvert le métier. J'ai ensuite été recrutée en tant que contractuelle. Après l'obtention de mon concours, j'ai effectué deux années de formation et obtenu mon diplôme d'État.

Selon vous, quelles sont les qualités nécessaires à votre profession ?

Pour exercer le métier de psychologue de l'éducation nationale les qualités nécessaires sont multiples et peuvent être, selon moi, classées en trois catégories.

- Il y a les qualités inhérentes au rôle de psychologue : l'écoute, l'empathie et la bienveillance.
- Celles liées au travail en équipe : l'adaptabilité à des interlocuteurs différents (enseignants, personnel médico-social, parents, conseillers des missions locales...), la collaboration et le partenariat.
- Celles liées aux différents lieux d'exercice : l'organisation et la disponibilité.

Quelle formation vous semble la plus adaptée aujourd'hui ?

Les psychologues de l'éducation nationale sont recrutés par concours avec un master 2 de psychologie. Après obtention du concours écrit et oral, ils effectuent un an de formation théorique et professionnelle sanctionnée par un Certificat d'aptitude aux fonctions de psychologue de l'éducation nationale. À l'issue, ils sont affectés par mutation nationale au sein d'un centre d'information et d'orientation.

Quelles sont les principales missions dont vous avez la charge aujourd'hui au sein de l'établissement ?

Ma mission consiste à favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves, à faciliter leur adaptation et à prévenir le décrochage scolaire en partenariat avec l'ensemble des adultes qui interviennent autour du jeune.

Grâce à ma connaissance du fonctionnement du système éducatif, je peux apporter un conseil technique aux équipes de direction et éducatives. Je viens également en appui dans la compréhension de l'adolescent et des processus psychologiques en jeu dans l'élaboration d'un projet d'avenir.

Je participe aux instances institutionnelles : conseils de classe, commissions, groupe de prévention du décrochage scolaire et j'accompagne les élèves à besoins éducatifs particuliers (situation de handicap ou troubles des apprentissages).

Dans le cadre de la politique de lutte contre le décrochage scolaire et de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs, notre travail de psychologue de l'éducation nationale s'effectue en coordination avec les acteurs interinstitutionnels.

L'action des psychologues de l'éducation nationale se tournent à la fois vers les élèves et leurs familles dans une relation d'aide lors d'entretiens ou d'actions collectives.

Comment s'organise votre journée de travail ?

Mon temps de travail se répartit entre le CIO, où je participe aux réunions de centre et où j'effectue des permanences, et les trois établissements dans lesquels j'interviens.

Il est difficile d'expliquer une journée type car à chaque jour correspond un lieu et un fonctionnement différent. C'est ce qui fait la richesse de notre métier.

Au quotidien, nous travaillons en équipe sous l'autorité de la directrice du CIO, en direction des élèves, des parents, des adultes des différents établissements (le personnel de direction, les conseillers principaux d'éducation, le personnel médico-social, les enseignants...) et des partenaires extérieurs (les maisons départementales des personnes handicapées, les enseignants référents, les services d'éducation spéciale et soins à domicile...).

Quelles sont vos principales satisfactions de l'exercice de votre métier ?

Mes principales satisfactions viennent du fait :

- d'être intégrée à une équipe au sein du centre d'information et d'orientation qui permet un soutien non négligeable dans le métier ;
- d'accompagner les élèves et leurs familles à formuler un projet scolaire et professionnel réfléchi et construit ;
- de venir en appui aux équipes dans la compréhension des adolescents dans leur développement psychologique, cognitif et social et de participer, en fonction des besoins et des demandes, à l'élaboration de dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation.

Qu'est ce qui vous motive dans ce métier ?

J'ai choisi d'exercer ce métier par intérêt pour les adolescents et le travail en équipe. Je souhaitais exercer un métier de conseil et d'aide dans le domaine des relations humaines.

Ma principale source de motivation réside dans le fait de participer à l'épanouissement et au bien-être des élèves. Elle vient aussi du fait d'intervenir tant individuellement, lors des entretiens avec les adolescents et/ou les familles, que collectivement, lors d'actions en co-animation avec les équipes et dans le cadre du Parcours avenir, à la construction d'un projet scolaire et professionnel réfléchi.